

Concours 2022

Parcours Administration du spectacle vivant

Admissibilité Epreuve d'analyse de texte

(Durée 3h00 – coefficient 2)

Date de l'épreuve : Mardi 3 mai 2022 – 14h00 à 17h00

Note sur 20

IMPORTANT :

- L'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté est interdit. Aucun document n'est autorisé.
- Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

SUJET :

Les artistes et responsables de la production et de la diffusion culturelle sont de plus en plus sensibilisé.es aux crises écologiques et au dérèglement climatique et certain.es mettent en œuvre des projets et des démarches qui prennent en considération ces sujets de société.

Les politiques culturelles de l'Etat et des collectivités territoriales sont-elles adaptées à ces défis ? Comment ces nouveaux processus trouvent-ils leur place dans les institutions et les pratiques culturelles aujourd'hui ?

A l'aide des deux textes qui suivent, vous éclairerez ces interrogations à la croisée de la production artistique, de l'économie culturelle et des politiques publiques.

Deux textes sont à joindre :

- Bruno Latour, *Comment les arts peuvent-ils nous aider à réagir à la crise politique et climatique ?*, L'Observatoire, n°57, 2021, 4 pages

- Pablo Bélimé, *Les micro festivals peuvent-ils transformer l'expérience festivalière ?*, NectArt n°14, 2022, 11 pages.